

Madame, Monsieur,

C'est dans le contexte d'une rentrée où l'école est à nouveau respectée, ses personnels reconnus et ses moyens progressivement remis à niveau par l'Etat, que la Ville de Paris s'est engagée dans la réforme des rythmes éducatifs. A deux reprises, je m'étais adressé directement à vous au cours de la préparation de la mise en œuvre de cette réforme. Je souhaite le faire à nouveau aujourd'hui.

Comme vous le savez, des moyens importants ont été mobilisés pour faire de cette réforme un progrès pour les enfants parisiens, qui verront leurs conditions d'apprentissage améliorées grâce à la répartition de l'enseignement sur 4 jours et demi et leur éveil au monde encouragé, au travers des découvertes culturelles, sportives, scientifiques, permises par les nouveaux ateliers périscolaires.

Dès les premières discussions sur l'engagement de cette réforme, nous savions qu'elle nécessiterait des ajustements et des évolutions. Nous connaissons les difficultés qui sont remontées et remontent encore du terrain. Nous ne les sous-estimons pas. Nous avons en permanence le souci de nous assurer que la réforme atteint ses objectifs globaux, et les retours positifs que nous avons sur la satisfaction des enfants sont encourageants, en veillant, dans le même temps, à assurer, école par école, les ajustements nécessaires. C'est avec cette double exigence que nous avons considérablement amélioré le dispositif depuis la rentrée, et nous continuerons à le faire dans les prochaines semaines, autant que cela sera nécessaire.

Ainsi, pour les maternelles, des instructions précises ont été données dans les écoles pour que les enfants ne soient pas réveillés de leur sieste pour participer aux ateliers. Des renforts de ménage ont été mis en place, notamment pour le nettoyage des parties communes. Des agents municipaux formés, déchargés d'encadrement d'enfants, sont maintenant présents dans chaque école, afin de prendre en charge l'organisation des ateliers et dialoguer avec vous. Nous avons fait en sorte de mieux vous informer par la remise d'un flyer vous présentant les ateliers suivis par votre enfant, et l'organisation de réunions d'information dans toutes les écoles. Nous renforçons par différents moyens les dispositifs permettant d'assurer la sécurité, notamment pour les entrées et sorties des enfants (mise en place d'un outil de liaison entre parents et équipe périscolaire, délivrance d'une attestation à tous les intervenants pour autoriser leur entrée dans l'école...) Nous réagissons immédiatement dès que des insuffisances sont constatées dans l'offre d'ateliers. D'autres questions se font jour qu'il est objectivement plus difficile d'évaluer avec un recul de seulement quelques semaines. Ainsi par exemple des craintes qui s'expriment sur la fatigue des enfants. C'est pour tenter d'avoir une approche objective et partagée sur des questions de ce type que nous avons, dès l'origine de la réforme, mandaté une étude indépendante qui nous rendra ses premières conclusions en décembre.

Bien entendu, tout au long de l'année scolaire, la réussite de cette réforme continuera de reposer sur la mobilisation et la responsabilité de tous les partenaires, Education nationale, Ville de Paris et évidemment parents d'élèves. Car le consensus existe sur la finalité de cette nouvelle organisation des rythmes éducatifs : il s'agit de modifier l'organisation de la semaine pour faciliter l'apprentissage et l'épanouissement des enfants.

Je souhaitais saluer l'esprit de responsabilité qui a été celui des enseignants et directeurs d'écoles dans l'immense majorité des cas. Ils ont su, depuis la rentrée, faire la démonstration de professionnalisme, en accompagnant la mise en œuvre de la réforme, aux côtés des personnels de la Ville, avec le soutien actif du rectorat.

Les personnels de la Ville, animateurs, ASEM, Responsables éducatifs ville, responsables et directeurs de point d'accueil, ont fait un travail remarquable, pour mettre en place dans les 663 écoles parisiennes des ateliers périscolaires de qualité dans des conditions de sécurité et d'hygiène optimales. Je tiens à nouveau à les saluer et à les remercier car ils donnent au quotidien une belle image du service public municipal.

Les parents d'élèves ont aussi joué un rôle central pour la mise en œuvre de l'aménagement des rythmes éducatifs qui a modifié en partie l'organisation de la semaine des familles. La majorité d'entre vous a fait le choix d'inscrire votre ou vos enfants aux activités proposées par la Ville. C'est une marque de confiance vis-à-vis du service public municipal dont je me félicite. Pour autant, au-delà des inscriptions faites en début d'année, nous constatons aujourd'hui des variations importantes d'un jour sur l'autre dans la présence des enfants. D'une certaine manière le périscolaire est perçu par certains comme « à la carte ».

Je souhaite appeler votre attention sur le fait que ces variations de fréquentation, les incertitudes sur le nombre d'enfants qui seront effectivement présents chaque mardi et vendredi, ont un impact direct sur la qualité du service public rendu. Par ailleurs, cela rend plus difficile la gestion des questions de sécurité sur lesquelles les personnels de la ville, comme les enseignants et les directeurs d'école sont particulièrement mobilisés. Je tenais à insister sur cette question pratique d'organisation même si je sais par ailleurs que la stabilisation de l'offre, l'entrée de ces nouveaux rythmes dans les habitudes et les repères des enfants, comme de leur famille, permettra également de résoudre ces questions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération

distinguée

oun à vous

Bertrand DELANOË